

Image not found or type unknown



Contrat de location ancien et nouveau proprietaire

Par **fabifab**, le **19/05/2010** à **15:05**

Bonjour,
Je loue un appartement depuis 4 ans dont le contrat à l'époque à été signé entre le propriétaire qui vivait au RDC et moi meme. 2 années plus tard, le propriétaire a vendu la totalité du bien mais je n'ai jamais résigné de contrat avec le nouveau propriétaire à qui je verse mon loyer.
Qu'en est il de mes droits au cas ou il voudrait me voir partir (j'ai eu 3 défauts de paiement en 2 ans, suite au décès de mes parents à 4 mois d'intervalle).
A t'il le droit de recevoir mes loyers alors que nous n'avons jamais rien signé?
Suis je considérée comme "squatteuse" dans cet appartement?
Merci de vos réponses, que j'attends avec impatience.

Par **fabifab**, le **20/05/2010** à **08:55**

Je remonte!! si quelqu'un peut m'aider . Merci!!